

**Rapport du Ministre de l'Instruction Publique
de la Province de Québec pour l'année 1869,
et en partie pour l'année 1870.**

(Suite et fin.)

M. l'abbé Chandonnet, Principal de l'Ecole Normale Laval, s'exprime comme suit sur le même sujet :

« Après avoir indiqué le nombre de diplômés qu'il vous a plu de conférer aux élèves de l'Ecole Normale Laval, j'arrive à une question qui n'entre pas, il est vrai, nécessairement dans le présent rapport, mais qui ne saurait non plus s'y trouver complètement étrangère ; c'est le nombre de nos élèves qui ont pris, cette année, leur place dans l'enseignement :

« Permettez donc que j'y réponde.

« Parmi les élèves que je viens de mentionner qui ont reçu en juin ou juillet dernier un diplôme, je mets naturellement de côté ceux qui continuent leurs études à l'Ecole Normale même, comme académiciens ou comme élèves de première division. Il va sans dire qu'ils ne sont pas tenus d'enseigner avant la fin de leurs études, et que l'on ne compte sur eux que pour l'avenir.

« Il s'agit donc de ceux qui ont laissé notre école.

« Or, du côté des instituteurs, ils sont 14. Combien figurent dans l'enseignement ? Dix.

« Du côté des institutrices, nous en comptons 38. Combien enseignent ? 28. Proportion : 38 sur 52, soit plus des deux tiers.

« Et c'est au lendemain de leur sortie, et nous avons tout lieu de croire que plusieurs, parmi ceux qui restent, se placeront bientôt. J'ajouterai, Monsieur le Ministre, qu'entre ce nombre de 38, 5 instituteurs et 6 institutrices ont pris nouvellement place, cette année, à côté de ceux qui s'étaient déjà mis à l'œuvre. Ce qui élève à 49 le chiffre de ceux qui cette année même, ont trouvé et accepté du travail. Je ne compte point 7 autres élèves qui enseignent dans les familles.

« En face de ces chiffres dont je garantis l'authenticité, il faut conclure, ce me semble, que les élèves de l'Ecole Normale Laval, ne sont ni trop nombreux, relativement aux besoins qui se présentent, ni trop infidèles à leur vocation, ni trop sourds à l'appel, ni trop insensibles à la sympathie publique, ni trop oublieux du bien qui leur est fait si généreusement à eux-mêmes.

« Je ne puis oublier, Mr. le Ministre, que si quelques uns d'entre eux ont trouvé des positions relativement excellentes, à Notre-Dame de Lévis, à St. Romuald, à St. Hyacinthe, par exemple, d'autres n'ont pas craint, de leur côté, de s'éloigner, de s'expatrier en quelque sorte, pour aller chercher le travail là où le travail les attendait ; deux instituteurs, munis de diplôme, pour école-modèle, ont accepté avec l'humble salaire de \$200.00, des écoles élémentaires aux îles de la Magdeleine ; plusieurs institutrices sont parties pour la Gaspésie, une est à Nataskouan. Il ne faudrait pas oublier non plus qu'un pareil résultat se produit malgré l'extrême modicité des salaires, malgré le nombre toujours croissant des instituteurs et surtout des institutrices qui vont chercher aux divers bureaux d'examineurs un diplôme facile à obtenir, qui leur permet de faire à nos élèves une fatale concurrence. Il est à ma connaissance, Monsieur le Ministre, que des jeunes gens munis, lors de leur entrée à l'Ecole Normale, d'un diplôme pour école élémentaire, n'ont pu qu'au bout d'une année entière d'étude et avec peine obtenir le même diplôme de l'Ecole Normale Laval.

M. Hicks principal de l'Ecole Normale McGill regrette de ne pouvoir donner de détails sur les anciens élèves de l'institution ; mais il parle avantageusement de ceux qui ont terminé leurs cours l'année précédente. Voici un extrait de son rapport :

« Je n'ai pu, suite de temps, me procurer beaucoup de renseignements sur le nombre de nos anciens élèves qui se livrent encore à l'enseignement et qui, par conséquent, ont plus que rempli les engagements qu'ils avaient contractés en entrant à l'Ecole Normale. Je suis certain néanmoins que, sous ce rap-

port, nous avons tout lieu d'être satisfaits. Du reste je me propose de recueillir, dans le cours de la prochaine session, toutes les informations possibles à cet égard.

« Que nos instituteurs ont gagné la confiance de ceux à qui incombe la tâche de pourvoir aux besoins de l'instruction publique, c'est ce qui est démontré par le fait que les grandes écoles, récemment fondées à Montréal par les Commissaires d'écoles protestantes, sont presque toutes placées sous la direction de maîtres formés dans cette institution. En même temps, il n'est pas hors de propos de dire qu'à l'inauguration de l'une des plus importantes de ces écoles, il a été publiquement déclaré que l'œuvre de la corporation pour l'ouverture des nouveaux établissements, n'aurait pu être couronnée de succès, s'il ne s'était rencontré des instituteurs capables et tout préparés à la secourir, grâce aux cours qu'ils avaient suivis à l'Ecole Normale McGill.

« Ainsi, nous sommes en mesure de parler de résultats qui se présentent chaque jour devant nous. Quant aux succès obtenus par les labeurs des autres maîtres, surtout de ceux qui se livrent à l'enseignement aux extrémités de la Province, nous ne pouvons en savoir que peu de chose ; cependant je erois que nous avons toute raison de rester convaincus qu'il s'est opéré un grand bien dont l'origine est uniquement due à ces études préparatoires qui sont du domaine tout particulier d'une école normale.

J'ai déjà mentionné plusieurs fois dans mes rapports l'importance que j'attache à l'enseignement théorique et pratique de l'agriculture dans les écoles normales, et mon dernier rapport contient dans l'appendice tous les documents propres à l'étude de cette question. Il s'est donné des leçons de chimie agricole et d'agriculture à diverses reprises dans les écoles normales ; mais ces cours n'ont pas toujours été réguliers. M. Dostaler les a faits pendant longtemps à l'Ecole Normale Jacques-Cartier, et des lectures y ont été données par M. Ossaye et par M. Perrault sur ces deux sciences. M. l'abbé Godin, qui a visité les principaux établissements d'enseignement agricole de l'Europe et dont j'ai publié le rapport avec le mien l'année dernière, a été récemment nommé professeur d'agriculture à cette école, et donne des leçons régulières qui occupent une place considérable dans le programme des classes de cette institution. En attendant qu'un moyen plus efficace soit adopté, M. Godin complètera ses leçons théoriques en visitant avec ses élèves les principales fermes des environs de Montréal.

À l'Ecole Normale Laval, des leçons d'agriculture ont été données pendant quelque temps par M. Landry (1), et M. le professeur Thibault fait actuellement un cours de notions agricoles, en attendant qu'un professeur spécialement chargé de cette branche soit ajouté à cet établissement.

L'opinion publique se prononce du reste fortement dans cette province en faveur d'un enseignement pratique et spécial propre à préparer la jeunesse, soit à l'agriculture, soit au commerce et à l'industrie. Deux académies commerciales ont été établies, l'une à Québec, l'autre à Montréal, et depuis plusieurs années qu'elles sont ouvertes, elles ont formé de nombreux sujets qui se sont placés dans les maisons de commerce, dans les Banques ou autres institutions. L'académie commerciale de Montréal est sous le contrôle des commissaires d'écoles de cette ville et dirigée par M. Aréhambault et par d'autres anciens élèves de l'Ecole Normale Jacques-Cartier ; l'académie commerciale de Québec a pour directeurs les Frères des Ecoles Chrétiennes.

Le collège Masson à Terrebonne donne aussi une excellente éducation commerciale et a fait de très-grands sacrifices pour l'acquisition du matériel nécessaire à l'établissement d'un cours complet. L'institution dirigée à Montmagny par M. Dufresne, ancien principal du Collège de St. Michel de Bellechasse, ce collège lui-même, l'académie Ste. Marie à Montréal, l'institution dite la Maîtrise dans la même ville et plusieurs autres encore

(1) Les leçons de MM. Ossaye, Perrault et Landry ont été gratuites et données dans l'intérêt seulement de la science et de l'éducation.